

**Compte rendu des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille quinze, le quatorze octobre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Didier PÉAN, Maire.

Date de convocation
07/10/2015

Date d'affichage
21/10/2015

**Nombre de conseillers
en exercice**
23

Présents
21

Votants
23

Etaient présents : Didier PÉAN, Irène BOYER, Jacques SAILLANT, Miguel NAUDON, Michelle REVELUT, Christophe BOUGET, Alain FILLATRE, Marie-Laure BÉATRIX, Jean-Marc CHAVEROUX, Sophie FOUREL, David CAZIMAJOU, Françoise COURTEL, Jean-Louis BELLANGER, Béatrice BRILLANT, Didier BOUCHARDON, Séverine GESBERT, Claudy LAGACHE, Annie ANDRÉ, Annie QUEUIN, Roger GUILLET et Frédéric GAULTIER, formant la majorité des membres en exercice.

Absent : /

Excusés : Christine BRETON, Charles MESNIL

Procurations : Christine BRETON à Marie-Laure BÉATRIX
Charles MESNIL à Annie QUEUIN

- : - : - : - : - : -

Secrétaire de séance : Jean-Marc CHAVEROUX

79

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2015 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte rendu avant son adoption définitive.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

✓ approuve le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2015.

Pour : 23

Contre : /

Abstention : /

80

**BUDGET COMMUNAL :
Décision modificative n° 2**

Monsieur Jean-Marc CHAVEROUX propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget communal de l'exercice 2015

EN FONCTIONNEMENT		
Comptes	Dépenses	
615221	Entretien des bâtiments communaux	10 000.00 €
023	Versement à la section d'investissement	8 200.00 €
	Total	18 200.00 €
Comptes	Recettes	
73111	Taxes foncières et habitation	18 200.00 €
	Total	18 200.00 €

EN INVESTISSEMENT		
Comptes	Dépenses	
2183	Matériel de bureau et informatique	8 200.00 €
	Total	8 200.00 €
Comptes	Recettes	
021	Virement de la section de fonctionnement	8 200.00 €
	Total	8 200.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

✓ accepte la décision modificative n° 2 du Budget Communal 2015.

Pour : 23

Contre : /

Abstention : /

81	REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT À MEAUX
-----------	---

Délibération annulée

82/A	BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : Convention de prêt d'une exposition
-------------	--

Le Département de la Sarthe accepte de prêter gratuitement à la Bibliothèque Municipale, une exposition intitulée « Le laboratoire de bande dessinée » pour la période du 9 au 30 novembre 2015.

La valeur de l'ensemble de l'exposition s'élève à **3 656 €**.

La commune devra juste souscrire auprès de Groupama une couverture des risques liés à la perte, au vol, à la détérioration ou à tout autre sinistre pour cette mise à disposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- ✓ *autorise Monsieur le Maire à signer la convention de prêt annexée à la présente délibération.*

Pour : 23

Contre : /

Abstention : /

82/B

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
Convention de prêt de matériel d'animation**

Le Département de la Sarthe accepte de prêter gratuitement à la Bibliothèque Municipale, différents outils d'animation pour la période du 15 décembre 2015 au 15 mars 2016.

Ce prêt comprend :

- *Jeux vidéos kit 3*
- *Table basse grise*
- *Coussin Fatboy orange*
- *Coussin Fatboy rose*

La valeur de l'ensemble de l'équipement s'élève à 1 330.00 €

La commune devra juste souscrire auprès de Groupama une couverture des risques liés à la perte, au vol, à la détérioration ou à tout autre sinistre pour cette mise à disposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- ✓ *autorise Monsieur le Maire à signer la convention de prêt annexée à la présente délibération.*

Pour : 23

Contre : /

Abstention : /

83

MODE DE DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE

L'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'il y a lieu de recourir au scrutin secret pour toute désignation ou nomination. Toutefois, le dernier alinéa cet article précise que le Conseil Municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

Considérant l'intérêt de cette procédure, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** *à l'unanimité de ne pas avoir recours au vote à bulletin secret pour procéder aux nominations ou représentations.*

- **PRECISE** que cette décision ne s'applique pas aux désignations pour lesquelles une disposition législative ou réglementaire exige le vote à bulletin secret.
- **PRECISE** que le mode de désignation pourra être modifié sur demande des membres du Conseil Municipal suivant les règles de l'article L 2122-21.

Pour : 23

Contre : /

Abstention : /

84

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « ORÉE DE BERCÉ BELINOIS »
Nomination des délégués des différentes commissions communautaires
(délibération modificative)

Monsieur le Maire précise que suite à la démission de Madame Rachel ALBRECHT, il y a lieu de la remplacer au sein de la commission Développement Culturel et Sportif.

Monsieur Didier PÉAN se porte candidat au remplacement du poste occupé précédemment par Madame Rachel ALBRECHT.

Commission Développement Culturel et Sportif

- Didier PÉAN
- David CAZIMAJOU
- Charles MESNIL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ accepte la candidature de Monsieur Didier PÉAN à l'unanimité.

Pour : 23

Contre : /

Abstention : /

85/A

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS
(Délibération modificative)

Suite à la démission de Madame Rachel ALBRECHT, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de nommer un nouveau délégué au sein du Centre Socioculturel « Le Val'Rhone ».

Monsieur Claudy LAGACHE se porte candidat au remplacement du poste occupé précédemment par Madame Rachel ALBRECHT.

Centre Socioculturel « Le Val'Rhone »

- Didier PÉAN, Maire
- Michelle REVELUT,
- Claudy LAGACHE
- David CAZIMAJOU
- Jean-Marc CHAVEROUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

✓ accepte la candidature de Monsieur Claudy LAGACHE à l'unanimité.

Pour : 23

Contre : /

Abstention : /

85/B	DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS (Délibération modificative)
-------------	--

Syndicat Intercommunal du Bassin du Rhonne (S.I.B.R.)

Suite à la démission de Madame Rachel ALBRECHT, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de nommer un nouveau délégué suppléant au sein du Syndicat Intercommunal du Bassin du Rhonne.

Le Conseil Municipal

Vu les articles L 5211-6 à L5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts du S.I.B.R.,

Considérant qu'il convient d'élire un délégué suppléant en remplacement de Madame Rachel ALBRECHT pour représenter la commune au sein du S.I.B.R.

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués ;

Monsieur Didier PÉAN se porte candidat au remplacement du poste occupé précédemment par Madame Rachel ALBRECHT.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 23

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 12

Monsieur Didier PÉAN a obtenu 23 voix

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

✓ accepte à l'unanimité la candidature de Monsieur Didier PÉAN comme suppléant.

Pour : 23

Contre : /

Abstention : /

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable pour l'exercice 2014 remis par le SIDERM (Syndicat mixte pour l'alimentation en eau potable de la région mancelle).

Après avoir pris connaissance dudit rapport et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ prend note du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Commission des finances du 5 octobre 2015

Monsieur Jean-Marc CHAVEROUX présente au Conseil Municipal une synthèse de la réunion des finances du 5 octobre 2015 et évoque les décisions prises par la commission à savoir que :

Les 23 753€ des restes à dépenser seront répartis dans le budget investissement de la commune selon les estimations suivantes :

1. Remplacement de la chaudière dans le logement locatif 70 Ter Bld des Avocats : estimation 4 000 €
2. Skate Park + dalle : 16 000 €
3. Aménagement de la salle informatique de l'école élémentaire : 3 500 €

Aménagement de la rue de Pince Alouette

Madame Irène BOYER rappelle aux membres du Conseil Municipal les différents problèmes rencontrés sur ce chantier et précise qu'à ce jour l'entreprise BEZIER, chargée de réaliser les travaux d'assainissement, a terminé son chantier. La Société COLAS a commencé les travaux d'aménagement et l'installation des candélabres. Suite à une analyse du réseau de distribution de l'eau potable, le SIDERM a prévu également de changer toute la canalisation de la rue. Ces travaux débiteront semaine 47.

Dates des prochaines commissions

Commission Voirie : jeudi 29 octobre 2015 (à confirmer)

Commission Scolaire : mardi 10 novembre 2015

Commission Vie Associative : jeudi 15 octobre 2015

Commission Fêtes et Cérémonies : mardi 3 novembre 2015

Commission Bâtiment : en décembre

Marché de Noël : fin octobre

Commission Information Communication : mi-novembre

Commission Espaces Verts : mercredi 4 novembre 2015

Commission Sports : courant novembre 2015

Commission des Finances : planning évoqué en commission des finances :

1. Octobre/mi novembre : collecte des projets
2. Décembre : commission des finances : présentation des projets

3. Janvier/semaine 2 : validation des projets
4. Janvier/semaine 3 : réunion de travail du Conseil Municipal
5. Janvier/semaine 4 : Conseil Municipal : vote du budget.

Remise du trophée de la Fédération Française des Médailles Jeunesse et Sports

Monsieur le Maire précise que Damien BOUTIER a été récompensé et a reçu un trophée de la Fédération Française des Médailles Jeunesse et Sports pour son investissement au sein de l'Entente Sportive Moncéenne.

Réunions de quartier

Monsieur le Maire évoque les premières réunions de quartier, les habitants répondent présents et évoquent différents problèmes de sécurité, des projets divers, les finances....

Réunion d'information de la Gendarmerie

La gendarmerie a organisé une réunion d'information sur la prévention des vols et incivilités, quelques conseils ont été transmis. Une trentaine de personnes ont participé à cette rencontre. Une seconde séance sera programmée et s'orientera plus vers les commerçants et artisans.

Repas du Cochon grillé

Le repas du cochon grillé aura lieu samedi 17 octobre 2015 au Centre socioculturel « Le Val'Rhone ». Monsieur le Maire précise qu'il est encore possible de s'inscrire auprès de Monsieur Michel PARNISARI.

Coulée Verte

Présentation du projet de la Coulée verte par Madame CAIRE de Feuille à Feuille le lundi 23 novembre 2015 à 20 heures.

Quizz Musical

A noter, que la Bibliothèque Municipale organise un quizz musical le vendredi 16 octobre 2015 de 20 h à 22 h.

Elections régionales du 6 et 13 décembre 2015

Planning des permanences

Commission bâtiment

Comme évoqué précédemment, une réunion sera organisée avant la fin de l'année, Monsieur Jacques SAILLANT précise que tous les travaux prévus cet été, ont bien été réalisés par les Services Techniques.

Commission scolaire

La prochaine réunion de la commission scolaire aura lieu le mardi 10 novembre. Différents dossiers seront évoqués et notamment le premier conseil d'école de l'année.

Lors de ce conseil, Monsieur BEUVIER Directeur a précisé que selon les effectifs il était envisagé une fermeture de classe pour la rentrée 2016/2017. Les parents d'élèves souhaitaient également savoir ce que la Mairie envisageait de faire.

Personnel Communal

Monsieur Claudy LAGACHE demande si le poste de Claude GOHIER a été remplacé. Monsieur le Maire confirme qu'un nouvel agent, Thierry ROUSSEAU, a été recruté en juillet.

Galerie Commerciale

Madame Annie QUEUIN souhaite savoir si les locaux de la galerie commerciale appartenant à Papyrus et au Crédit Mutuel ont pu être vendus. Monsieur le Maire précise qu'un Kinésithérapeute était intéressé mais qu'il n'a pas donné suite à son projet. Les propriétaires des locaux sont toujours intéressés pour les vendre.

Par ailleurs, Monsieur le Maire précise qu'un investisseur envisageait également d'installer une station de lavage à proximité du Garage HALLOPE à la Massonnière, mais qu'à ce jour il n'a donné suite.

Concernant IPS, Monsieur le Maire précise qu'il a été contacté récemment par le groupe SPIR, le site sera mis en vente aux enchères très prochainement.

De plus, la boucherie/charcuterie/traiteur « Les Titans » boulevard des avocats est ouverte depuis le début de la semaine.